



## Résolution 414 (1969)<sup>1</sup>

# Hommage à M. Peter Smithers, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe

Assemblée parlementaire

1. L'Assemblée,
2. Ayant procédé le 14 mai 1969 à l'élection du nouveau Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, appelé à succéder le 16 septembre 1969 à M. Peter Smithers ;
3. S'associant pleinement aux termes de la Résolution (69) 20, adoptée par le Comité des Ministres le 6 mai 1969, dans laquelle est notamment souligné "le rôle particulièrement marquant joué par" M. Peter Smithers durant l'exercice de son mandat de Secrétaire Général du Conseil de l'Europe "pour renforcer et rationaliser les activités de l'organisation et leur conférer un dynamisme nouveau et une efficacité accrue",
4. Se félicite des progrès que le Conseil de l'Europe a accomplis depuis 1964 grâce à l'impulsion et aux orientations plus fermes que lui a données le Secrétaire Général, notamment dans le cadre du Programme de travail intergouvernemental dont il a pris l'initiative, et dans les relations avec les Nations Unies et ses agences spécialisées ;
5. Exprime sa satisfaction de ce que la politique suivie par M. Peter Smithers a permis au personnel du Secrétariat Général de bénéficier désormais de véritables perspectives de carrière grâce à la priorité donnée aux promotions à tous les grades, conformément aux principes énoncés par l'Assemblée dès 1953 ([Recommandation 49](#)) ;
6. Présente à M. Peter Smithers l'expression de sa profonde gratitude et ses vœux de succès les plus sincères pour ses activités publiques et privées dans les années à venir.

---

1. (voir [Doc. 2592](#), projet de résolution présenté par le Bureau de l'Assemblée). Texte adopté par la Commission Permanente agissant au nom de l'Assemblée, le 10 juillet 1969

